

# ECHO DU VAL DE GRENETTE

Bulletin d'information municipale de La Répara-Auriples

Avril 2018

## Le mot du maire

L'église est un beau monument ancien de notre commune. Le conseil municipal s'est engagé pour une rénovation qui devenait nécessaire. Les subventions demandées ont été accordées. Afin de vous informer précisément sur ce projet, une présentation est prévue à l'église le samedi 21 avril à 10h00 en présence de l'architecte. Je vous invite à y venir. Une souscription est lancée, vous trouverez les modalités de participation dans l'article consacré à l'église.

L'EAU. Je vous invite à rester prudent sur la consommation d'eau. Le niveau des sources est très faible et la distribution d'eau reste possible grâce au maillage avec le réseau d'Autichamp.

La Fête du 14 juillet se prépare. Toute participation sera la bienvenue et contribuera à la réussite de la journée.

**Pierre BOUTARIN**



## Agenda

### Samedi 21 avril

Réunion publique de présentation du projet de rénovation de l'église. 10H00 à l'église

### Vendredi 15 juin

Concert au profit de la restauration de l'église.  
20H30 église St Pierre

### Samedi 14 juillet

Fête du village à partir de midi

## Mes inratables par Yves DUROUX

Recette pour 8 personnes

Pour la pâte:

- 125g de farine
- 1/2 sachet de levure chimique
- 1,5dl de lait
- 1,5dl d'huile
- 1 oeuf
- 3 grosses pommes

Pour la garniture:

- 100g de beurre fondu
- 100g de sucre
- 1 oeuf
- 50g de noix de coco rapée



Eplucher les pommes et les couper en 8, les disposer dans un moule à manqué beurré (de 22cm) comme pour une tarte.

Dans un saladier faire la pâte en mêlant dans l'ordre les ingrédients, puis verser entre les pommes. Cuire 15mn au four.

Mêler le beurre fondu au sucre et à l'oeuf et verser sur le gâteau, saupoudrer de noix de coco et cuire environ 20mn (le gâteau doit être bien doré)

Ce gâteau se conserve très bien 2 ou 3 jours et peut se congeler

## Rappels

### Ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte au public

- le mardi de 17h00 à 18h00
- le vendredi de 14h00 à 16h00

Tel : 04 75 25 10 71

Mail : [mairie.la.repara-auriples@wanadoo.fr](mailto:mairie.la.repara-auriples@wanadoo.fr)

Site : <https://lareparaauriples.jimdo.com/>

Page 1 : Le mot du maire

Agenda

Mes inratables

Rappels

Page 2 : 14 juillet 2018

Accueil de jeunes

Météo

Micro-Crèche

Page 3 : Église

Remplissage piscines

Page 4 : Résumé réunions du conseil municipal

## Samedi 14 juillet 2018



La réunion du vendredi 16 mars a permis de tracer les grandes lignes de l'organisation de la fête du 14 juillet.

Des points restent à préciser mais voici déjà la trame de l'après midi :  
vers **12h00** Apéritif Républicain offert par la municipalité  
vers **14h00** Jeux en bois d'Archijeux,

Mikado géant et les Jeux de Mathéo

vers **15h00** Concours de pétanque Gratuit et Amical

vers **18h00** Animation par la Pekno-Parade

vers **22h00** Cinéma en Plein Air

Dès **13h00** vous pourrez vous restaurer avec saucisses et merguez au barbecue accompagnées de frites et tout au long de l'après midi vous trouverez un stand crêpes et la buvette.

Vous voulez contribuer à la réussite de cette fête, inscrivez-vous auprès de Franck Venouil pour tenir la buvette un petit moment ou en mairie si vous pouvez donner un petit coup de main pour la préparation.

*Pascal COLLIN*

## Jeunes lycéens étrangers

### Allemands, Italiens, Mexicains

cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

**Lilian**, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018.

**Alonso**, jeune mexicain de 16, souhaite venir en France pour 10 mois.

**Margherita**, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018.

Renseignements :

Anne-Marie VIGNON – DROME

[Anne-marie.vignon@orange.fr](mailto:Anne-marie.vignon@orange.fr)

04.75.98.56.30 / 06.81.63.67.04



## Météo

	Pluie	Temp. moyenne		Nb de jours avec	
		Matin	Après midi	Soleil	Vent du nord
Nov. 2017	71 mm	4,4°C	10°C	17	
Déc. 2017	86,55 mm	2,2°C	6°C	9	
Janvier 2018	152 mm	5,1°C	9°C	13	8
Février 2018	2,1 mm	-0,4°C	5,2°C	11	1

	Matin	Jour de Noël	Après midi
2007	-2,9	6	4,6
2008	1	5	4,7
2009	4,2	14	9,6
2010	1	-2 neige	5
2011	1,6	7	6,3
2012	4,2	12	10,4
2013	5,7	10	10,4
2014	1	12	8,7
2015	8,7	17	14
2016	0,8	8	6,7
2017	3,4	7	7,4

Températures moyennes sur 10 ans entre le 21 et 31 décembre ainsi que la température maxi du jour de Noël.

*Michel DORIER*

## Ouverture d'une micro-crèche en août : inscription ouvertes !



**Val de Drôme**  
en Biovallée

Chaque été, de nombreux parents sont confrontés au besoin de trouver des solutions d'accueil pour leur enfant pendant la longue période des vacances de juillet et août.

Consciente de cette problématique, la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée gardera ouverte, en août prochain, une de ses structures dédiées à la Petite Enfance.

Mise en place depuis 2015, cette offre est chaque année plébiscitée par les familles. **Les places étant limitées, il est important pour les familles de rapidement se positionner.**

Cette année encore, **c'est la micro-crèche « l'île aux fleurs » (Livron-sur-Drôme) qui restera ouverte.** Une équipe qualifiée accueillera les jeunes enfants qui profiteront d'un panel d'activités organisées autour d'un thème estival et ludique.

En 2017, « la musique » avait été le fil rouge des animations.

**> Horaires et localisation :**

Micro-crèche « L'île aux fleurs » Du 30 juillet au 17 août. De 8h à 18h.

**> contacts : [ctrachez@val-de-drome.com](mailto:ctrachez@val-de-drome.com)**

**04 75 25 97 27**

> Conditions à remplir :

- Vos enfants doivent être âgés de 0 à 6 ans révolus ;
- **Les demandes sont à adresser avant le 28 avril 2017.**

*Une réponse vous sera donnée par courrier au plus tard le 31 mai pour l'inscription définitive de votre enfant sur cette période. Si l'ensemble des demandes dépassaient la capacité d'accueil de la structure (10 enfants), les critères d'attribution des places actuellement en vigueur seraient alors appliqués.*

### **Eglise**

L'église de La Répara-Auriples située au hameau des Lombards est un bâtiment dont les volumes primitifs bien équilibrés n'ont pas été dénaturés par les extensions du XIXème siècle.



C'est un petit édifice qui s'intègre bien dans un paysage rural harmonieux.

L'église dont le clocher roman est du XIème siècle, faisait partie d'un prieuré affilié à l'abbaye Saint Thiers de Saou au XIVème siècle.

Après la disparition au 17ème siècle du prieuré seule

subsiste l'église composée d'une nef unique voûtée en berceau, orientée vers l'Est agrémentée d'une petite chapelle et du clocher.

En 1867, la travée du chœur roman a été ouverte de chaque côté, au Nord et au Sud, afin de former un faux transept par l'ajout de deux chapelles.

Alors que le reste de l'édifice est en moellons irréguliers (nef) ou réguliers (souche du clocher et chevet) le clocher est soigneusement appareillé en mollasse avec des trous de boulin ayant servi à la mise en place de l'échafaudage au moment de la construction au Moyen-âge.

En 2011 des travaux ont été effectués pour la réfection de la toiture et en 2005 le rejointoiement des façades.

Les murs et les voûtes ont subi des dégradations importantes dans l'ensemble de l'église dues à l'humidité et à la vétusté.

Une restauration générale est nécessaire (piochements des anciens enduits, traitement des fissures, exécution des nouveaux enduits) à laquelle vient s'ajouter la mise aux normes de l'électricité et du chauffage.

Seul patrimoine historique de la commune, la restauration de cette église aidera à sa conservation et à sa mise en valeur.

La commune s'est engagée dans la préservation de ce patrimoine, elle va y consacrer une part de son budget. Les subventions départementales ont été accordées. Pour finaliser ce projet elle a fait appel à la Fondation du Patrimoine pour lancer une souscription.

En apportant votre soutien à la Fondation du Patrimoine, vous devenez co-artisans de notre histoire et profitez d'une réduction d'impôts.

Vous pouvez faire un don en utilisant le bon de souscription que vous trouverez en mairie ou encore sur le site internet <http://www.fondation-patrimoine.org/>

### **Remplissage des piscines**

Afin de ne pas vider les réservoirs d'eau, ce qui entraînerait des coupures d'eau, les propriétaires de piscine sont invités à signaler en mairie



leur intention de remplir leur piscine. En fonction des demandes, un tour de rôle sera établi.

## **Conseil municipal du 10 novembre 2017**

### **Choix de l'architecte pour la restauration de l'église**

Le Maire propose au conseil municipal d'examiner les trois devis demandés. Après avoir comparés les différentes offres le conseil municipal décide de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse.

### **Motion Compétences Eau et Assainissement**

Suite à la conférence lors du congrès des Maires, les élus souhaitent prendre une motion afin de conserver la compétence Eau et Assainissement. Adoptée à l'unanimité

**Questions diverses** Le conseil municipal souhaite faire des démarches auprès de la Fondation du Patrimoine, pour mettre en place une souscription au profit des travaux de la restauration de l'église.

Travaux à la salle des Fêtes : afin de lutter contre les problèmes d'humidités. Plusieurs solutions sont discutées : bois, plaques de placoplâtre spéciale.s

Voirie 2017 : le chemin des Charles a été goudronné, des emplois ont été faits sur le chemin des Jarilles.

Compteur Linky : le débat a permis aux élus de discuter des problèmes liés aux installations, il semble qu'il s'agisse d'une décision individuelle.

Compte rendu de la réunion du 14 juillet

Compte rendu du conseil d'école : Un projet de sortie de ski est en cours.

Un relevé de vitesse des voitures au quartier Labri a été fait en fin d'année 2016. 12 % des véhicules passent en excès de vitesse.

Pascal COLLIN présente l'association créée sur la commune de La Répara-Auriples Comité de Roche Colombe pour la paix.

## **Conseil municipal du 10 novembre 2017**

### **Fondation du Patrimoine Souscription pour la restauration de l'église**

Le conseil municipal a décidé de faire restaurer l'église Saint Pierre, afin de diminuer la part communale les élus souhaitent trouver des financements complémentaires.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de soumettre un dossier à la Fondation du Patrimoine pour mettre en place une souscription.

### **Taux de la taxe d'aménagement**

Le conseil municipal souhaite maintenir le taux actuel.

### **Avenant à la convention de la Fourrière Animalière**

Monsieur le maire expose au conseil municipal que dans le cadre de l'exercice de la compétence de gestion de la Fourrière Animalière que la commune a déléguée, l'action de l'association de Sauvegarde et de protection des Animaux (ASPA) Refuge Saint Roch est indispensable et indissociable de la prise en charge des animaux errants.

Afin de permettre à cette association de contribuer à la continuité et à la qualité du service rendu au citoyen, une subvention annuelle lui est accordée.

### **Questions diverses**

Recensement des maisons qui présentent des fissures suite à la sécheresse. Affiches pour les panneaux.

## **Conseil municipal du 2 février 2018**

### **Renforcement du réseau basse Tension poste Le Péage**

Malgré les travaux effectués il reste des problèmes de tension au quartier combat. Le SDED propose de rajouter un transformateur.

Le conseil municipal à l'unanimité valide la proposition du SDED.

### **Soutien du Pastoralisme**

L'association des Maires de la Drôme propose aux conseils municipaux de soutenir le pastoralisme. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **Transfert de compétence PLU approbation du rapport de la C.L.E.T.C**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal, qu'en application de la loi ALUR du 24/3/14 (article 136-3), la compétence en matière de PLU a été transférée de plein droit aux EPCI dont la Communauté de Communes du Val de Drôme, à compter du 27/3/2017.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- approuve le rapport de la CLETC concernant le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes du Val de Drôme **Transfert de compétence PLU Financement dérogatoire**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres :

- valide la proposition de financement suivante : 50 000 € sur fiscalité existante et répartition à l'habitant du solde de 160 000 € (attribution de compensation)

### **Présentation du bilan énergétique réalisé par le SDED**

Suite à la présentation du rapport énergétique présenté par le SDED, il apparaît intéressant d'installer un programmeur sur les radiateurs de l'école. Le SDED finance jusqu'à 50 % des travaux de rénovation pour faire des économies d'énergie.

Une modification de l'abonnement électrique pour les pompes du réservoir peut permettre de faire des économies.

### **Participation à la remise en état du chemin des Jarilles**

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'accepter une participation pour la remise en état du chemin des Jarilles.

Le conseil municipal accepte la participation à hauteur de 50 % des travaux.

### **Questions diverses**

Compte rendu de la réunion ScoT, du 26 janvier 2018.

Déclaration des dégâts suite à la sécheresse de l'été 2017, plusieurs dossiers ont été déposés en mairie. Le dossier va être envoyé en préfecture en début de semaine.

Expérience deux roues : le conseil est favorable pour recommencer l'expérience.

Orange a câblé avec la fibre le sous répartiteur. 80 % des habitations doivent avoir un débit plus important.

Rallye de l'écureuil le samedi 9 juin.

Salle des fêtes mise en place de bande antidérapante sur les marches.

Concert à l'église le vendredi 15 juin 2018 pour la restauration de l'église.

Réunion pour le positionnement des sommets pour la préparation de la table d'orientation.